

Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : Fermeture de l'autoroute A54 du vendredi 22 mars 21h00 au lundi 25 mars 6h00



Dans le cadre du chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence, VINCI Autoroutes va conduire des travaux de reprofilage de 2 kilomètres de chaussées sur l'autoroute A54 entre la gare de péage de Salon-Sud et la bretelle de bifurcation avec l'autoroute A7 dans le sens Arles vers Marseille et Lyon. Cette opération permettra d'améliorer le confort et la sécurité des conducteurs. Elle constitue l'une des étapes importantes du chantier d'amélioration de la bifurcation qui prévoit le doublement de la bretelle de jonction d'Arles vers Marseille ainsi que la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction de Marseille vers Arles.

Ces travaux de reprofilage seront réalisés de jour et de nuit, le temps d'un week-end, pour minimiser la gêne à la circulation, mais nécessiteront la fermeture ponctuelle de l'autoroute A54 en direction de Lyon et de Marseille du vendredi 22 mars à 21h au lundi 25 mars à 6h00. Des itinéraires de déviation seront mis en place pendant toute la durée de l'opération.

A54 : Modifications de circulation du vendredi 22 mars 21h00 au lundi 25 mars 6h00

L'autoroute A54 sera fermée, dans le sens Arles vers Lyon et Arles vers Marseille, entre l'échangeur de Grans (n°14) et la bretelle d'accès à l'autoroute A7.

Fermeture de l'autoroute A54

Le week-end du 23 et 24 mars direction Lyon et Marseille



Fermeture de l'autoroute A54

Du vendredi 22 mars 2024 21h00 jusqu'au lundi 25 mars 2024 6h00 :

Fermeture de l'autoroute A54 en provenance d'Arles en direction de Marseille et de Lyon : sortie obligatoire et entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14). De ce fait, l'accès à l'A7 en direction de Marseille/Aix en Provence et Lyon sera impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles, l'entrée sera aussi interdite à l'échangeur Salon Centre (n°15).

Itinéraires de déviation

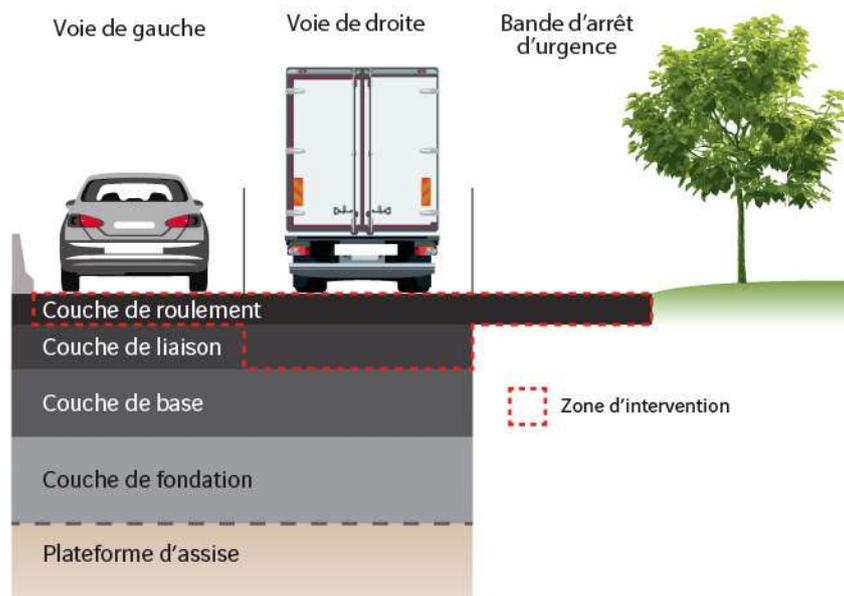
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel puis le boulevard de la République, suivre la D 538 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Salon Nord (n°27). **(Itinéraire S10)**
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon et dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) puis suivre la direction de Lyon. **(Itinéraire S31)**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113, et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28). **(Itinéraire S31)**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction d'Aix-en-Provence devront sortir à l'échangeur de Grans (n°14) suivre la D113, et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon et suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence à l'échangeur de Coudoux (28b). **(Itinéraire S31)**



Focus sur les travaux de reprofilage des chaussées

Les chaussées d'une plateforme autoroutière sont composées de plusieurs couches permettant d'assurer la stabilité et la durabilité de l'infrastructure routière mais aussi de garantir une meilleure adhérence et ainsi améliorer la sécurité et le confort de conduite des usagers.

L'opération de reprofilage des chaussées consiste en une modification de la pente de la chaussée existante permettant le raccordement avec la future chaussée élargie. Ces travaux seront réalisés sur les couches profondes (de bases et de liaison), ce qui nécessite un temps de séchage suffisant entre chaque couche d'enrobé. Pour cela il est nécessaire d'intervenir sur l'ensemble de la plateforme autoroutière de l'A54 dans le sens Arles vers Lyon et Marseille, sur un week-end complet, avant remise en circulation le lundi matin.



Le chantier en action : les étapes du reprofilage de la chaussée



1

Rabotage des chaussées



2

Mise en œuvre des enrobés de la couche de liaison et de roulement



3

Réalisation de la signalisation horizontale

Les acteurs du chantier

Le profilage des chaussées sur l'autoroute A54 est une opération technique qui sera assurée par le groupement d'entreprises Bouygues Construction, Aximum, Colas, Perrier TP lors de toutes les phases du chantier.

Cette opération mobilisera, 50 personnes qui se relaieront par poste pendant un week-end.

Un dispositif pour informer les usagers en temps réel

Pendant toute la durée du chantier, VINCI Autoroutes met en place un dispositif important d'information et de communication. Un service gratuit d'INFOS TRAVAUX permet de recevoir les nouvelles du chantier par SMS et emails.

	Les comptes X @A54Trafic @A7Trafic		Ligne Allo chantier n° 04 65 01 13 33
	Radio VINCI Autoroutes, avec vous sur la route		Un service gratuit « Infos travaux »
	Le site web dédié bifurcation-a7-a54.com		

CONTACTS PRESSE

Nelly Destève, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCI Autoroutes, compte X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).

Le projet d'aménagement : Une bifurcation A7/A54 plus sûre et plus fluide



Les aménagements prévus ont pour objectif essentiel de renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer la fluidité du trafic dans le secteur de Salon-de-Provence. En effet, la configuration actuelle de la bretelle reliant l'autoroute A54 à l'autoroute A7 sud, à une seule voie de circulation, génère d'importantes congestions, notamment aux heures de pointe et en période estivale (plus de 53 000 véhicules/jour en trafic moyen journalier annuel).

Localisation du projet



Un chantier hors norme

L'amélioration de la bifurcation comprend plusieurs opérations complémentaires :

- sur l'A54 le doublement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (1).
- sur l'A7, la création d'une voie d'insertion supplémentaire, dans le prolongement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (2).
- sur l'A7, la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction Marseille/Arles (3).

À noter, que des aménagements spécifiques sont prévus pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure.



Le projet d'amélioration de la bifurcation A7/A54 représente un chantier hors norme, qui nécessite notamment la modification de 3 ouvrages d'art :

- sur l'A54, l'aménagement d'une voie supplémentaire nécessite de remplacer le tablier Sud du pont autoroutier qui enjambe le canal EDF ;
- sur l'axe A7, deux ponts sont également concernés :
 - le pont qui accueille la RD 68 sera démolé et reconstruit en lieu et place pour permettre l'élargissement de la plateforme autoroutière ;
 - le pont surplombant La Touloubre sera élargi pour permettre le doublement de la voie d'insertion sur l'autoroute A7 en direction de Marseille.



Un chantier qui respecte l'environnement

- 5 bassins de protection de la ressource en eau créés, pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans l'environnement
- la reconstruction en lieu et place du pont de la RD68 surplombant l'A7 pour réduire la consommation des espaces naturels (objectif Zéro Artificialisation Nette) ;
- la restauration des berges de la Touloubre ;
- Des mesures pour préserver la biodiversité : création de 8 gîtes pour le lézard Ocellé ; et de clôtures « petite faune » suivies par un bureau d'études spécialisé ;
- 100% des matériaux issus de la déconstruction du pont de la RD68 triés et recyclés ;
- 100% de la ferraille récupérée et réorientée vers une filière sidérurgique ;
- 100% des eaux du chantier recyclées.



Les chiffres-clés du chantier

